

Appel des organisations :
CFDT - CFE-CGC - CGT - FSU - FDSEA/ANRAF
- LSR- UNSA - FGR-FP - UNRPA

Pour que ça change, il faut se mobiliser !

Les retraités, comme les salariés, n'ont pas à subir les conséquences de la crise dont ils ne sont pas responsables. Tout le monde s'accorde à dire que notre système de protection sociale a permis d'amortir la crise. A condition toutefois de ne pas continuer à le dégrader.

Les retraités sont inquiets et mécontents de la perte du pouvoir d'achat, du maintien des basses pensions, de l'augmentation du forfait hospitalier, des nouvelles franchises et des diminutions des remboursements, des dépassements d'honoraires médicaux...

Pour mettre un terme à

- la dégradation de la protection sociale
- La remise en cause des services publics
- La loi Bachelot (hôpital, patients, santé, territoire) qui remet en cause le droit à la santé et les fondements de l'hôpital public.
- La loi Boutin sur le logement qui touche les retraités sur les questions de surloyer ou de sous-occupation des appartements.
- Le « reste à charge » exorbitant pour les familles sur les tarifs des maisons de retraite, ainsi qu'aux projets conduisant à augmenter les tarifs des établissements publics ou à but non lucratif.

Notre système de protection sociale est nécessaire, utile et efficace. Il convient de le préserver et de le développer. Pour cela, comme pour l'emploi ou les salaires, **il faut une nouvelle répartition des richesses qui rendent au monde du travail les moyens de vivre dignement.** Oui, il est nécessaire, utile et efficace de satisfaire les revendications des retraités

Pour cela exigeons :

- **200 € pour toutes et tous tout de suite, en rattrapage de la perte du niveau de vie.**
- **Pas de pension en dessous du SMIC, que la CGT revendique à 1 600 €.**
- **L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.**
- **Le relèvement de la pension de réversion à 75% de la retraite initiale.**
- **Un financement solidaire de la protection sociale à hauteur des besoins et qui inclut la prise en charge de la perte d'autonomie (financement basé sur la recherche de ressources et non sur des économies puisque les besoins vont objectivement augmenter).**
- **Des services publics de qualité et de proximité qui permettent le lien social et évitent l'exclusion des personnes isolées.**

POUR LA DEFENSE DE NOS RETRAITES
Toutes et tous à la manifestation départementale
Le vendredi 16 OCTOBRE 2009 à 15 HEURES
Devant la Préfecture de MOULINS

❖ **DEPART EN CAR**

13 h 30 place Jean-Epinat à VICHY
14 h 00 place de la Libération à ST GERMAIN des FOSSES